

Communiqué de presse, 21 décembre 2023

Accord sur la gare de Lausanne : la Confédération et les CFF prennent en charge les coûts supplémentaires liés à l'adaptation du projet.

Le nouveau planning des travaux d'agrandissement et de modernisation de la gare de Lausanne a des conséquences sur les coûts du projet, estimées à quelques 250 millions de francs. Suite à des discussions entre tous les partenaires, ces coûts supplémentaires seront assumés par CFF Immobilier et par la Confédération.

Au printemps 2023, les CFF et l'Office fédéral des Transports (OFT) ont présenté un nouveau planning de référence de mars 2023 des travaux de la gare de Lausanne ([voir communiqué de presse](#)). L'OFT a chargé les CFF de calculer l'impact sur les coûts de ce nouveau planning ainsi que les coûts d'optimisation du projet. Au total, les coûts supplémentaires s'élèvent à 250 millions de francs.

- 60 millions pour des mesures opérationnelles (par exemple : replanification des entreprises de construction, adaptations des espaces des chantiers) en lien avec le décalage proprement dit du cœur du chantier.
- 190 millions découlant des études et plans pour les optimisations du projet – quais plus larges, amélioration de la longévité du projet, etc.

Selon les conventions financières en vigueur, les coûts supplémentaires auraient dû être répartis entre les différents partenaires du projet : la Confédération, CFF Immobilier, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne. Mais, selon un accord, l'OFT a décidé de prendre en charge, de manière exceptionnelle, les montants du Canton de Vaud et de la Ville de Lausanne, soit 15,4 millions de francs. Ces derniers sont très reconnaissants de cette prise en charge et rappellent le lien fort qu'il y a entre les coûts supplémentaires et le planning de référence de mars 2023. Ainsi, ce sont donc la Confédération et CFF Immobilier qui assumeront l'ensemble des 250 millions de coûts supplémentaires. La part fédérale peut être financée par les crédits usuels du programme ZEB.

Le montant total des investissements pour le projet de modernisation de la gare de Lausanne s'élève actuellement à 1,7 milliard de francs, incluant le renchérissement.

Des informations complémentaires sur le programme 2030 : www.leman2030.ch.

Renseignements complémentaires :

CFF : Service de presse, 051 220 43 43

Office fédéral des transports : Service de presse, 058 462 36 43, presse@bav.admin.ch

Canton de Vaud : DCIRH, Vassilis Venizelos, chef de département suppléant, via Charles Super, délégué départemental à la communication, charles.super@vd.ch

Ville de Lausanne : Natacha Litzistorf, conseillère municipale, directrice du logement, de l'environnement et l'architecture, Ville de Lausanne, 079 647 99 85